

La collecte des ordures ménagères et les déchets recyclables

Désormais, vous disposerez de deux conteneurs :

- celui destiné aux ordures ménagères emballées en sacs plastiques (non fournis).
- celui pour les déchets recyclables hors verre.

Ces deux conteneurs seront collectés devant votre porte :

- les ordures ménagères, **le vendredi de chaque semaine** (1^{ère} collecte le vendredi 10 juin 2011)
- les emballages recyclables, **le mercredi une semaine sur deux** (prochaine collecte le 11 novembre 2015).

Quelques consignes de tri :

Peuvent être déposés dans le containe des emballages recyclables : bouteilles, flacons et bidons en plastique, boîtes métalliques, briques alimentaires, cartonnettes, magazines, journaux, prospectus, bouteilles, bocaux, pots en verre.



Sont interdits : les sacs et films plastique, les pots de yaourt et les barquettes en polystyrène, les papiers gras, les faïences, la vaisselle, porcelaine et pots de fleurs.

Le verre

Le verre sera déposé par vos soins dans les deux colonnes insonorisées installées :

- derrière l'église
- rue des Cimes, espace communal proche de la voie rapide.

Pour le quartier Batbielle, la communauté des communes a décidé d'utiliser la colonne verre situé à proximité sur la commune de Boeil Bezing.

Le compostage individuel



30 % de notre poubelle peut être recyclé par le biais du compostage.

Des composteurs de 320 L à 15 € 620 L à 20 € sont à votre disposition à la Communauté des Communes Vath-Vielha (**service déchets au 05 59 61 11 82.**)

Les déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI)

Cette boîte est destinée à recevoir les aiguilles, scalpels, lancettes, stylo autopiqueur.

Où retirer cette boîte ?

Dans les pharmacies de Asson : pharmacie Larousse Olivry



Centre de pharmacie de la commune de Gagny, pharmacie Racine, pharmacie de la



Centre de pharmacie de la commune de Gagny, pharmacie Racine, pharmacie de la